

## PHASE DE SAUVEGARDE

### DEPRESSION TROPICALE MODEREE LUCAS

#### Situation :

LUCAS s'est affaiblie rapidement cet après-midi en touchant la pointe sud de la Grande Terre, elle génère des rafales à 95 km/h près du centre et se déplace très lentement vers le sud à 10 km/h.

Les conditions météorologiques se sont améliorées sur le Sud de la Grande Terre et restent perturbées sur l'Ile des Pins.

Cet événement météorologique s'éloigne et sa trajectoire ne présente plus une menace directe pour les territoires habités de la Nouvelle-Calédonie.

En conséquence, la **phase de sauvegarde** est déclenchée sur les communes de l'Ile des Pins, Thio, Yaté, Mont-Dore, Nouméa, Dumbéa et Païta le **mercredi 03 février 2021 à 19h00 jusqu'au jeudi 04 février 2021 à 06h00**.

Les principaux axes routiers sont rétablis, mais le réseau secondaire demeure perturbé ce qui entraîne l'isolement de nombreux lotissements et sur le secteur du Grand Nouméa. La circulation est possible sur le réseau principal mais la prudence est de mise en raison des nombreux branchages tombés à terre, des éboulements et de la montée des eaux obligeant à circuler sur une seule voie.

Une coupure du transport fibre optique survenue entre Nouméa et Tontouta (pont de la Tamoà), engendre de très fortes perturbations sur tous les réseaux de télécommunications (fixe, mobile, internet, liaisons louées, radiodiffusion et VHF marine) dans les zones suivantes : Côte Ouest à partir de Tontouta, le Nord de la Calédonie et Ouvéa, Lifou.

A 19h00, 7309 clients ENERCAL sur les secteurs de Dumbéa, Ile des Pins, Maré, Ouvéa, Païta et Yaté et 3354 clients EEC sur les secteurs de Dumbéa, Lifou, Thio, Nouméa, Mont-Dore sont privés d'électricité.

#### Consigne :

La population est invitée à respecter les consignes diffusées par la sécurité civile. Il est conseillé de limiter les déplacements inutiles, de faire preuve de prudence notamment aux abords du littoral et des différents axes routiers.

Les activités nautiques restent à cette heure encore fortement déconseillées.

## CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LA POPULATION PHASE DE SAUVEGARDE

### MESSAGE :

- Rester informé de l'état des réseaux et voiries publics.
- Limiter ses déplacements au strict minimum.
- Respecter l'interdiction de baignade et des activités nautiques.
- Ne pas toucher les fils électriques au sol ou sur les routes.
- Prendre garde aux chutes d'objets et glissement de terrain.
- Éviter l'utilisation des téléphones pour ne pas saturer les réseaux sauf nécessité absolue.
- Signaler les blessés ou les victimes éventuelles aux services publics de secours.
- Participer activement aux opérations de solidarité, sur demande de l'autorité compétente.
- Ne s'engager en aucun cas sur une voie submergée (à pied, en voiture...).
- Vérifier l'état de conservation des aliments avant de les consommer.
- Ne consommer l'eau des citernes ou du réseau de distribution qu'après confirmation de son caractère potable.
- En cas d'urgence, et en situation de carence d'eau minérale en bouteille, faire bouillir l'eau pendant dix minutes et la consommer après refroidissement.
- Rassembler en un seul lieu extérieur les éventuels animaux trouvés morts et solliciter les services compétents pour les ramasser.
- Réparer et conforter la maison si nécessaire.

**Information :**

La sécurité civile appelle la population à se tenir informée de l'évolution de la situation en se connectant sur les sites de la sécurité civile [www.securite-civile.nc](http://www.securite-civile.nc) et de Météo-France Nouvelle-Calédonie, [www.meteo.nc](http://www.meteo.nc) ou en écoutant les informations diffusées par les différents médias.

